

# RÉAUVILLE EN BREF...

Octobre 2015



## ÉDITO

Après un bel été chaud et animé, nous entrons dans une période plus fraîche, tant du point de vue météorologique qu'évènementiel !

La Communauté de Communes dont nous faisons partie vit une « crise d'adolescence » sérieuse mais les Préfets de la Drôme et du Vaucluse maintenant notre Communauté en l'état malgré le souhait exprimé par certains de vouloir en sortir, nous essaierons de mieux vivre ensemble et de croire en des perspectives positives pour chacune des communes membres...

Une mauvaise nouvelle pour notre commune est l'annulation de notre PLU par le Tribunal Administratif de Grenoble, suite à des recours de 3 de nos concitoyens. Cela signifie que depuis le 25 septembre, Réauville est régi par le POS de 1993. Nous voilà partis pour réaliser un nouveau PLU (3ème version !), mais cette fois-ci assistés d'un avocat pour assurer le volet juridique : « chien échaudé craint l'eau froide » dit-on ! Tout ça est bien navrant et coûteux pour notre commune, mais c'est ainsi.

Heureusement que la majorité des Réauvillois consacre une part de son temps et de son énergie au service de la commune, pour le bien être et le bonheur de chacun d'entre nous : manifestations festives, expositions, vide-grenier, voyages, lotos, etc...

De leur côté, vos élus s'investissent sur des projets importants pour Réauville : le maintien de son école (quoiqu'en disent certains !), son équipement (bâtiments, voiries et réseau pluvial), sa sécurité (traversée du village) et son patrimoine naturel exceptionnel (Sablière et zone humide de la Glacière).

Je crois fortement en notre mission d'élus et nous faisons tout notre possible pour que Réauville reste un village rural vivant, beau et sympathique.

Bien cordialement,

**Marie-Hélène SOUPRE**

### Horaires de la Mairie

Lundi 9h-12h  
14h30-16h30  
Mardi 9h-12h  
Jeudi 9h-12h  
Vendredi 9h-12h

Tél : 04 75 98 51 16

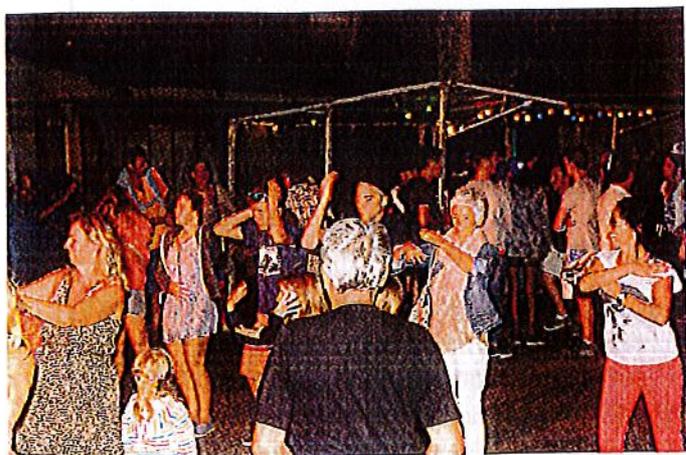
mairie.reauville@wanadoo.fr

Site Web : [www.reauville.fr](http://www.reauville.fr)

## MANIFESTATIONS & CÉRÉMONIES

**Dimanche 2 août** : la kermesse, organisée par l'asso Environnement et Patrimoine Réauvillois a connu un beau succès avec son videgrenier, ses concours de boules et ses omelettes aux truffes.

**Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 août** : la fête du village, organisée par l'association des Festivités Réauvilloises, s'est déroulée dans une bonne ambiance : jeux gonflables, animation le soir par 3 DJ différents, repas, concours de boules.



**Mardi 1er septembre** : rentrée des classes. 16 enfants de CM1 et CM2 ont repris le chemin de l'école de Réauville.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont désormais regroupés sur 2 jours de 15h à 16h30 : le mardi avec la Maison des Enfants de Valréas, le vendredi avec des séances d'apprentissage du jeu d'échec animées par Annie et Christian BERNARD.



**Jeudi 17 septembre** : le « Café sympa » intercommunal a eu lieu à la salle polyvalente de Réauville

**Samedi 19 septembre** : reprise de la traditionnelle Auberge Espagnole de Réauville, dans la salle polyvalente après la trêve estivale.

**Samedi 25 septembre** : Christian BERNARD nous a projeté 25 millions d'années en arrière au cours d'une conférence sur les « Roches d'aujourd'hui... paysages du passé » pour mieux comprendre la géologie de notre territoire et nos fameuses « dents de requin » !



**Lundi 28 septembre** : nos aînés sont partis sur les traces de Marcel Pagnol à l'occasion de leur voyage d'automne à Aubagne. 50 participants enthousiastes.

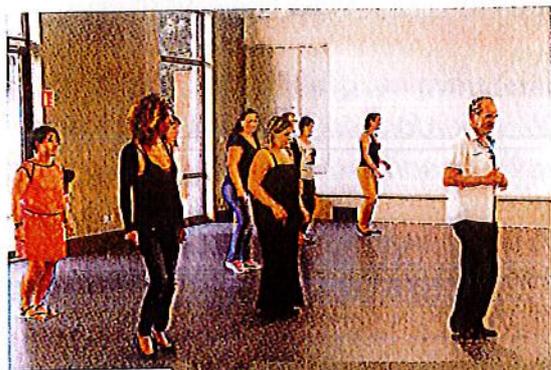


# MANIFESTATIONS & CÉRÉMONIES

**Dimanche 18 octobre :** l'ACCA de Réauville participait pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive au « Dimanche à la chasse » organisé par la Fédération des chasseurs. 9 participants ont bénéficié des explications des responsables du bureau, suivies soit d'une battue au sanglier soit d'une partie de chasse au chien d'arrêt. La pluie a écourté ces actions et l'apéritif et le repas offerts ont rassemblé les invités à la Maison des chasseurs.



**Ça bouge à Réauville...** nos associations Réauvilloises sont très actives et proposent depuis la rentrée : jeu d'échecs, danse de salon, zumba pour adultes et enfants, body zen, peinture à l'huile et sculpture, gymnastique. Un grand merci à tous ceux qui s'investissent pour animer notre village. Renseignements auprès de la Mairie ou sur le site [www.reauville.fr](http://www.reauville.fr).



**Samedi 31 octobre :** nos restaurateurs « Les Arcades » et « Le petit bonheur » multiplient les initiatives - diffusion des événements sportifs sur grand écran TV, soirées tapas ou karaoké, bar à rhum - et unissent leurs talents pour vous proposer une soirée HALLOWEEN avec soupe de courge et vin chaud offerts... bonbons pour les enfants. A partir de 18h, devant « Le petit bonheur ». Déguisement autorisé !



**Mercredi 11 novembre :** cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1914-1918. Départ du défilé à 11h depuis la mairie en direction de la place Roche pour rendre hommage à notre « 1er soldat de France », puis direction place de la Paix devant le monument aux morts.

**Samedi 21 novembre :** prochaine « auberge espagnole », qui désormais a lieu dans la salle polyvalente. Bonne humeur garantie !

**Fin décembre** sur la place Roche : le Père Noël ne nous a pas encore fixé la date, mais il a promis de venir pour les enfants. Nous l'accueillerons avec des boissons chaudes et des gourmandises.

**Dimanche 15 novembre et 13 décembre :** l'Amicale des écoles renouvellera la vente de viennoiseries à domicile à Réauville et Montjoyer.

**Vendredi 11 décembre :** fête de Noël des écoles de Réauville et Montjoyer.

**Samedi 30 janvier 2016 :** loto des écoles

## INFOS PRATIQUES & DIVERSES

**Personnel communal** : Kader BELKATIR a rejoint Pascal au service technique de la commune depuis le 1<sup>er</sup> octobre, en contrat C.A.E. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous recrutons, en contrat C.A.E. de 6 mois, dès que possible, un agent administratif pour apporter un soutien aux secrétaires et aux élus. Vous pouvez déposer votre candidature en Mairie si vous êtes intéressé( e ) et éligible au CAE.



**Tri sélectif** : nous renouvelons nos recommandations de respecter les règles du tri sélectif et notamment de ne pas déposer dans les containers les polystyrènes mais de les porter à la déchèterie de Valaurie. Ne pas jeter dans les égouts les lingettes car elles ne sont pas biodégradables.

Le Syndicat des Portes de Provence en partenariat avec la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan propose aux habitants de son territoire l'acquisition d'un kit de compostage individuel (composteur et bio-seau) de 350L plastique au prix de 20 € (participation du syndicat 35 €). Un guide du compostage vous sera remis. Des containers bois seront disponibles à compter de 2016. Afin de bénéficier de cette offre, il vous suffit de remplir le bon de commande disponible sur le site de la CCEPPG, [www.ccepg.fr](http://www.ccepg.fr)

**Chiens errants** : les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse dans le village.

**Compteur d'eau** : pensez à le fermer et à vidanger le circuit d'eau si vous partez pour une longue période afin d'éviter le gel et donc des fuites.

**Collecte d'amiante** : le 28 novembre 2015 à la déchèterie de Le Teil, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, organisée par le Syndicat des Portes de Provence. Inscription obligatoire avant le 20 novembre au 04 75 00 25 35 ou [www.sypp.fr](http://www.sypp.fr)

**Recensement de la population** : les habitants de Réauville seront recensés du 21 janvier au 20 février 2016. Nouveauté : vous pourrez compléter le questionnaire en ligne. Mais nous vous en parlerons...

« Halte relais Alzheimer » de Grignan : structure gérée par des bénévoles, gratuite pour les familles. Objectif : donner du temps et un peu de répit aux aidants. *Coordonnées* : 39 rue du Grand Faubourg, contact au 06 80 66 60 53, ouvert les mardis et vendredis après-midi.

## ÉTAT CIVIL

### MARIAGES

M. VERNET Nicolas et Mme CROZE Delphine

le 12 Septembre

### DÉCÈS

Mme ANSPACH Solveig (Islandaise)

le 7 Août

M. CHEVRU Bernard

le 20 Août

### Bulletin municipal de **octobre 2015**

Direction de la publication : Marie-Hélène SOUPRE

Direction de la rédaction : Monique ALLEGRE

Comité de rédaction et mise en page : Régine BERTHELET-RANDON, Alain GELIFIER

Récépissé n° 134C2008L

Document imprimé en 250 exemplaires par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique

## PROJETS & TRAVAUX

**Aménagement du village** : la présentation publique de l'étude préalable du projet a soulevé des questions, des inquiétudes mais surtout un accueil globalement positif.

Le cahier de suggestions disponible en mairie (4 personnes se sont déjà exprimées) fait ressortir les points suivants pour lesquels nous apportons des réponses :

- *Pourquoi passer par un bureau d'étude (coût) ?* un chantier de cette envergure n'est pas de la compétence des élus et entre dans le cadre des marchés publics (appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre et les artisans), comme ce fut le cas pour la construction de notre salle polyvalente.

- *Pourquoi faire la topographie du village (recôût) ?* c'est une nécessité pour la municipalité d'avoir un schéma détaillé des réseaux enterrés de notre village, pour en assurer l'entretien et leur extension. Le projet « cœur de village » nous fait constater que nous n'en sommes pas dotés et la mise en place du réseau pluvial, part importante du projet, nécessite cette étude.

- *Pourquoi ne pas sécuriser l'entrée RD546 (route de Chantemerle) ?* Il a fallu fixer des priorités et cette entrée n'aboutissant pas dans le cœur même du village, nous a paru moins dangereuse que la RD56 qui traverse le village de part en part. De plus, peu de maisons ont leur palier de porte donnant directement sur cette route.

- *Pourquoi supprimer la cour de l'école ?* L'école est un sujet à part entière et demeure une préoccupation pour la municipalité actuelle. Les élus doivent réfléchir aux différentes solutions pour le maintien de notre école et la sécurité de nos enfants qui aujourd'hui n'est pas assurée : sortie de cour sur une départementale, escalier étroit en ciment (dans les caves) emprunté plusieurs fois par jour.

Pour des raisons d'accessibilité, nous étudions la possibilité de la déplacer et non pas la supprimer.

- *Pourquoi planter des arbres devant le bar ?*

Le bureau d'études a particulièrement soigné la représentation du parvis mairie-école et bar, telle qu'il l'imagine. Ce sont des architectes, ne l'oublions pas ! Ni l'emplacement des arbres à planter, ni le nombre ne sont décidés à ce jour : ce sera abordé au moment de l'avant-projet de cette tranche, qui, nous le rappelons, n'est pas prioritaire, soit pas avant 2017. Nous n'en sommes pas à ce niveau de détail et nous tiendrons compte des remarques le moment venu.

- *Pourquoi supprimer des places de stationnements ?* Il n'est pas prévu de les supprimer, mais de les canaliser et en déplacer certains. Les espaces de rencontre des villageois (église, lavoir, bar, école, mairie) sont aujourd'hui envahis par les voitures au détriment de la sécurité et de l'esthétique. Nous souhaitons privilégier l'espace aux piétons, comme cela est fait à l'occasion de rassemblements au bar « Le petit bonheur » (exemple d'Halloween le 31 octobre !).

- *Pourquoi ne pas faire un rond-point au niveau du chemin du Fraysse ?* pour laisser passer les camions... et la moissonneuse-batteuse !

- *Et le patrimoine de Réauville dans tout ça ?*

La mise en valeur de notre centre historique fait partie intégrante du projet. Notre village est beau et avec l'aide de l'association Environnement et Patrimoine, très active, nous travaillerons sur la restauration d'éléments patrimoniaux à l'occasion de ce chantier.

La maîtrise des coûts, la préservation du caractère rural de notre village, le développement des espaces de rencontre pour les habitants, la qualité de nos voiries, sont les moteurs de ce projet.

## PROJETS & TRAVAUX (suite)

**Chemin des Eybrassas** : nous prévoyons les travaux de réfection du virage d'ici la fin d'année.

**Chemin des Crozes** : la consultation d'entreprises est en cours. Les travaux sont envisagés en 2016

**Salle polyvalente** : certaines réserves ne sont pas encore levées et des travaux restent à réaliser. De notre côté, nous prévoyons des aménagements extérieurs (éclairage, écoulement des eaux de pluie, traçage des places de stationnement, protection du terrain de boules, plantations,...) et intérieurs (panneaux d'affichage, cimaises pour pendre tableaux et documents pour les expositions, ...).

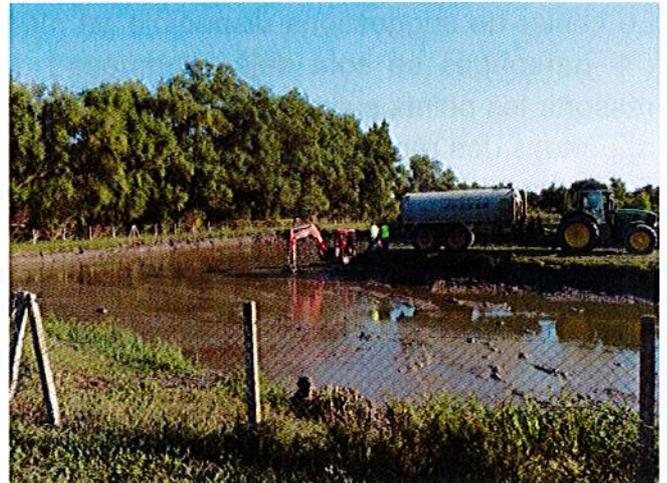
**Accessibilité** : des aménagements seront réalisés en 2016 et 2017 pour sécuriser les lieux recevant du public et mettre en œuvre les préconisations du Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme (CALD) qui a réalisé le diagnostic, permettant à la Commune de faire ses choix de programmation des travaux.

**Sablière / zone humide la Glacière** : lancement du projet et désignation des partenaires nous accompagnant sur ce projet : l'ONF, Pays une autre Provence, le département de la Drôme, ...

Un comité de pilotage est constitué pour planifier et suivre les actions engagées sur cette fin d'année et courant 2016.

**Ecole et Mairie** : la pose de films solaires sur les baies vitrées des vérandas est effectuée pour le bien-être des enfants, du personnel et des élus. Ces espaces deviennent ainsi utilisables pour des bureaux.

**Lagunage** : le curage des 3 bassins a été effectué en septembre 2015. Nous sommes tranquilles pour les 10 ans à venir.



**Plan Local d'Urbanisme de Réauville** : il devait être modifié pour intégrer le volet environnemental exigé par le Grenelle II de l'environnement, il sera refait puisque annulé par jugement (voir sur site rubrique PLU 2013).

Le Plan d'Occupation des Sols précédant nos PLU s'applique jusqu'à fin décembre 2015 et plus, si le Conseil municipal délibère favorablement à la réalisation d'un autre PLU avant le 31/12/2015. À suivre...

**Communauté de communes** : son existence est maintenue, les Préfets en ayant décidé ainsi et la majorité des communes semblant favorable à son maintien. Il est convenu de traiter le problème des personnes et de débattre entre élus communautaires sur la résolution des problèmes actuels. Chaque commune a la possibilité de demander de sortir de cette Communauté de communes si elle obtient un avis favorable d'une autre Communauté de communes (qui doit être limitrophe!) => pour Réauville, seule l'Agglomération de Montélimar est limitrophe par Allan... et ça reste sous réserve de l'accord du Préfet.